



**PRÉFET  
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **DOSSIER DE PRESSE CHANGER L'AIR DU TEMPS, ENSEMBLE**

**14 OCTOBRE 2025**





# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	<b>P05</b>
Changer l'air du temps, ensemble.	
<b>1_POLLUTION DE L'AIR : COMPRENDRE L'ESSENTIEL</b>	<b>P07</b>
D'où vient-elle ? Quels sont les principaux polluants ?	
<b>2_LES ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR</b>	<b>P09</b>
Santé, environnement, cadre de vie	
<b>3_UN CADRE CLAIR : RÉGLEMENTATION ET PPA</b>	<b>P11</b>
Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) expliqué	
<b>4_L'AIR DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE</b>	<b>P13</b>
État des lieux et évolutions dans l'agglomération	
<b>5_SURVEILLER L'AIR QUE NOUS RESPIRONS</b>	<b>P15</b>
Le rôle de la surveillance publique	
<b>6_AGIR ENSEMBLE AVEC LE PPA 2022-2027</b>	<b>P17</b>
Objectifs et engagements concrets	
<b>7_LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION</b>	<b>P19</b>
Des messages positifs et concrets pour impliquer chacun	
<b>8_SOUFFLY, LE MESSAGER JOYEUX</b>	<b>P21</b>
Le lien vivant entre les habitants et l'air que nous partageons	
<b>9_LA DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b>	<b>P23</b>
Un acteur clé de la qualité de l'air	
<b>VISUELS DE CAMPAGNE ET VIDÉO</b>	<b>P25</b>



# ÉDITO

Respirer un air sain, c'est essentiel. C'est ce qui nous relie, des volcans aux vallées, jusque dans nos villes et nos villages. Ici, à Clermont-Ferrand et dans son agglomération, comme ailleurs, l'air que nous partageons reste fragilisé par la pollution. Et pourtant, il est au cœur de notre santé, de notre qualité de vie.

Au-delà d'un jeu de mots : « Changer l'air du temps » doit être à mon sens un défi collectif, résultant d'un ensemble de petits gestes du quotidien. Derrière ce titre, nous avons la volonté d'initier un mouvement qui nous permettra à toutes et à tous de mieux respirer.

Nous avons déjà fait du chemin. Depuis vingt ans, la qualité de l'air s'améliore grâce aux efforts conjoints des collectivités, des acteurs économiques et de chaque habitant. Les évolutions technologiques dans les transports et le chauffage, les politiques publiques et les prises de conscience individuelle portent leurs fruits. Oui, nous respirons mieux qu'hier.

Mais le chemin n'est pas terminé. Certains polluants dépassent encore les recommandations de l'organisation Mondiale de la Santé, et leurs effets sur notre santé comme sur notre environnement persistent. La pollution atmosphérique est une réalité silencieuse : invisible à l'œil nu, elle nous accompagne partout, de l'air que nous respirons à la maison jusqu'aux rues que nous parcourons chaque jour.

C'est pourquoi je me réjouis aujourd'hui de vous annoncer que nous lançons aujourd'hui une campagne inédite sur l'agglomération clermontoise. Une campagne à la fois sérieuse et positive, scientifique et accessible. Elle propose d'aborder la qualité de l'air autrement : non pas à travers des injonctions ou des discours culpabilisants, mais avec des messages simples, clairs et concrets.

Covoiturer, marcher, pédaler, prendre le bus, mieux se chauffer, valoriser ses déchets verts... Ces gestes paraissent modestes. Mais multipliés par des milliers d'habitants, ils changent tout. Ils améliorent la santé, la mobilité, et bien sûr la qualité de l'air.

Contribuer à son échelle ce n'est pas inutile, c'est au contraire essentiel. L'enjeu de la préservation de la qualité de l'air en milieu urbain doit être la résultante d'une volonté collective mais aussi des petits gestes du quotidien.

Afin de sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance des petits gestes du quotidien en faveur de la qualité de l'air, l'État a lancé, depuis le 8 octobre 2025, une campagne d'affichage dans la métropole clermontoise.

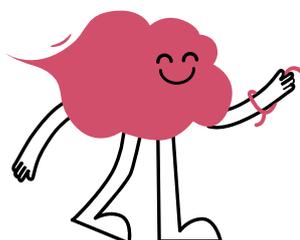
J'ai l'espoir que cette initiative contribuera à faire prendre conscience à toutes et à tous que chacun, à son échelle, peut agir concrètement pour préserver notre environnement et améliorer durablement la qualité de l'air que nous respirons.



**Joël Mathurin**  
Préfet du Puy-de-Dôme



# 1



## POLLUTION DE L'AIR : COMPRENDRE L'ESSENTIEL

**Invisible la plupart du temps, la pollution de l'air est pourtant bien réelle.** Elle correspond à une modification de la composition de l'air par des substances nuisibles à la santé et à l'environnement.

### D'OÙ VIENT-ELLE ?

Les sources de pollution sont multiples :

- **Les activités humaines** : circulation routière, chauffage au bois à foyer ouvert ou des appareils anciens (d'avant 2002), brûlage des déchets verts, activités industrielles, agriculture... Ces gestes et pratiques du quotidien, multipliés à grande échelle, représentent la principale origine des polluants.
- **Les phénomènes naturels** : éruptions volcaniques, poussières désertiques ou pollens. Ils interviennent ponctuellement mais peuvent parfois accentuer localement les niveaux de pollution.

### LES PRINCIPAUX POLLUANTS À SURVEILLER

Dans l'agglomération clermontoise comme ailleurs, deux familles de polluants posent les plus grands défis :

- **Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : issu en majorité du trafic routier. Dans l'agglomération, plus de 50 % des émissions de NO<sub>2</sub> proviennent des transports routiers, notamment à proximité des axes de circulation les plus fréquentés.
- **Les particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>)** : liées en grande partie au chauffage résidentiel, notamment au bois. Dans le département, la très large majorité des émissions de particules provient du chauffage individuel au bois, surtout avec des foyers ouverts ou des appareils anciens et peu performants. À l'échelle de l'agglomération Clermontoise, cela représente plus de 75 % des émissions de particules fines (données Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, 2023).

**Ces deux polluants sont considérés comme prioritaires car ce sont eux qui, localement, présentent les plus forts risques pour la santé publique.**

### NE PAS CONFONDRE POLLUTION DE L'AIR ET GAZ À EFFET DE SERRE

Il est important de distinguer la pollution de l'air des gaz à effet de serre (GES) :

- Les polluants atmosphériques, comme le dioxyde d'azote ou les particules fines, ont des effets directs et rapides sur notre santé et sur les écosystèmes.
- Les GES, quant à eux, agissent surtout sur le climat. Ils restent longtemps dans l'atmosphère mais ont peu d'impact immédiat sur notre santé.



# 2



## LES ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR

### UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

La pollution de l'air n'est pas une abstraction : elle a des effets directs et mesurables sur la santé. Les études épidémiologiques montrent deux types d'impacts :

- **À court terme**, lors des pics de pollution : toux, essoufflement, irritations des yeux ou de la gorge, crises d'asthme, mais aussi aggravation de maladies cardiovasculaires et respiratoires.
- **À long terme**, même à des niveaux inférieurs aux seuils d'alerte : développement ou aggravation de pathologies chroniques comme l'asthme, la bronchite chronique, les maladies cardiovasculaires, certains cancers, des troubles de la reproduction, ou encore le diabète de type 2.

La pollution liée au diesel, les particules fines et la pollution dans son ensemble sont classées **cancérogènes certains pour l'homme** par le Centre International de Recherche sur le Cancer. En France, d'après **Santé publique France**, la pollution de l'air est responsable **de 48 000 décès** prématurés chaque année. En région Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont **4 400 décès** qui lui sont attribuables chaque année, **soit près de 9 % des décès**. Le coût sanitaire total est estimé à **plus de 100 milliards d'euros par an** pour la France.

### UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL TOUT AUSSI CRITIQUE

Au-delà de la santé humaine, la pollution atmosphérique a **des conséquences sur les écosystèmes et le patrimoine** :

- Les concentrations élevées de polluants peuvent réduire la croissance des plantes, fragiliser les cultures et affecter les rendements agricoles (par exemple le blé).
- L'ozone altère la photosynthèse, fragilise les arbres et modifie l'équilibre des forêts.
- Les pluies acides, issues des oxydes d'azote et du dioxyde de soufre, dégradent les sols, les cours d'eau et menacent les espèces aquatiques.
- Les pollinisateurs sont impactés, ce qui déséquilibre encore davantage les chaînes alimentaires.
- Enfin, les matériaux ne sont pas épargnés : pierres, ciments, vitraux et monuments subissent corrosion, noircissements et dépôts.

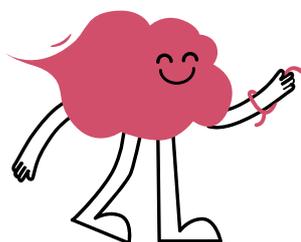
**En clair, la pollution atmosphérique touche tout le vivant : notre santé, nos cultures, nos forêts, nos rivières et jusqu'à nos villes elles-mêmes.**

### UNE URGENCE... ET UNE OPPORTUNITÉ

**Ces constats rappellent l'importance d'agir. Mais ils soulignent aussi une bonne nouvelle : chaque effort compte, et les progrès déjà réalisés depuis vingt ans montrent que l'action collective porte ses fruits. Poursuivre dans cette voie, avec des gestes simples et partagés, c'est donner à chacun le pouvoir de contribuer à un air plus sain.**



# 3



## UN CADRE CLAIR : RÉGLEMENTATION ET PPA

### DES NORMES POUR PROTÉGER LA SANTÉ

La qualité de l'air est un enjeu reconnu à l'échelle mondiale.

- **L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** publie des « valeurs-guides » qui définissent les niveaux de concentration à ne pas dépasser pour éviter tout risque sanitaire. Ces recommandations sont très exigeantes et servent de référence scientifique internationale.
- **L'Union Européenne** a mis en place des normes contraignantes, transposées en droit français, qui fixent des « valeurs limites » (seuils à ne jamais dépasser) et des « valeurs cibles » (objectifs à atteindre progressivement).

Ces repères constituent un socle commun, garantissant une protection minimale de la santé et de l'environnement. Mais ils appellent aussi à aller plus loin, car les recommandations de l'OMS sont souvent plus strictes que les normes en vigueur.

### LES PLANS DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA)

Pour agir localement, l'État a instauré les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA). Ces documents stratégiques sont élaborés dès lors qu'un territoire dépasse, ou risque de dépasser, les seuils réglementaires de pollution.

À Clermont-Ferrand, le premier PPA a été adopté en 2008. Le plan actuel couvre la période 2022-2027. Il fixe un cap clair : **réduire durablement les concentrations de polluants pour protéger la santé des habitants**. Pour y parvenir, il définit 33 actions concrètes qui s'articulent autour de quatre grands domaines : **les mobilités, le chauffage résidentiel et tertiaire, les activités économiques, la communication et la sensibilisation**.

### UN RÔLE CENTRAL POUR L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

Le PPA de Clermont-Ferrand est particulièrement stratégique. Les concentrations réglementaires y sont aujourd'hui respectées, mais l'objectif est d'atteindre les niveaux recommandés par l'OMS, beaucoup plus ambitieux. Cela suppose d'agir simultanément sur les principaux leviers locaux : **réduire les émissions liées aux transports routiers, moderniser les chauffages au bois et accompagner les habitants dans leurs pratiques du quotidien**.

### UNE AMBITION QUI PORTE DÉJÀ SES FRUITS

Depuis vingt ans, les plans successifs et l'ensemble des réglementations ont permis de réduire fortement certaines émissions. Les progrès technologiques dans l'industrie, le transport et le résidentiel, mais aussi les actions portées par les acteurs des territoires et les efforts collectifs des habitants, ont contribué à améliorer la qualité de l'air.

Mais le défi reste entier : **atteindre les seuils recommandés par l'OMS et garantir à chacun un air plus sain**. C'est précisément l'ambition du PPA 2022-2027 : **inscrire Clermont-Ferrand dans une dynamique durable, où chaque action compte et chaque geste du quotidien a un impact réel**.



# 4

—



## L'AIR DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

### UNE AMÉLIORATION CONSTANTE

Depuis vingt ans, la qualité de l'air **s'améliore régulièrement dans l'agglomération clermontoise**. Les réglementations plus strictes, les innovations technologiques, les actions des collectivités et les efforts quotidiens des habitants portent déjà leurs fruits. Mais les résultats doivent être consolidés afin d'atteindre les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

### LES PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION

Deux polluants concentrent l'essentiel des enjeux locaux :

- **Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)**, émis principalement par le trafic routier. À l'échelle de l'agglomération, plus d'une émission sur deux provient des transports, en particulier à proximité des grands axes de circulation.
- **Les particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>)**, issues surtout du chauffage résidentiel au bois. La très grande majorité des émissions de particules provient des appareils anciens ou peu performants, encore nombreux dans les logements. Elles peuvent aussi être accentuées par de mauvaises pratiques d'utilisation (appareils surdimensionnés, bois humide, allumage par en-dessous, etc.).

Ces constats mettent en évidence deux leviers prioritaires concernant les particuliers : **limiter l'usage de la voiture en solo et moderniser les équipements de chauffage au bois. Parallèlement, d'autres leviers sont actionnés auprès du monde économique, par exemple sur le transport de marchandises.**

### QUI EST EXPOSÉ À QUOI ?

En 2024, la réglementation actuelle est respectée : aucun habitant de l'agglomération n'est exposé à des dépassements de seuils légaux depuis 2018. **C'est un progrès indéniable. Mais cette réglementation va évoluer dès 2026 pour se rapprocher des seuils recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé.**

En effet, les recommandations de l'OMS sont plus exigeantes :

- Pour le **NO<sub>2</sub>**, **environ 175 300 habitants** (soit 59 % de la population) respirent encore un air dont les concentrations dépassent les valeurs de référence de l'OMS.
- Pour les **PM<sub>2,5</sub>**, **la proportion est encore plus marquée : près de 271 300 habitants**, soit 92 % de la population, sont exposés à des niveaux supérieurs aux recommandations de l'OMS.

Ces données illustrent une réalité simple : **la loi est respectée, la santé publique exige d'aller plus loin**. C'est tout l'enjeu du Plan de Protection de l'Atmosphère et de la campagne de sensibilisation lancée en 2025.



# 5



## SURVEILLER L'AIR QUE NOUS RESPIRONS

Pour améliorer durablement la qualité de l'air, il faut d'abord savoir l'observer et savoir le caractériser avec précision. La surveillance de la pollution atmosphérique est un pilier incontournable de la politique publique : elle permet de comprendre les niveaux réels d'exposition, de mesurer les progrès accomplis et de guider les actions futures.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, cette mission est confiée à une Association Agréée de Surveillance de la **Qualité de l'Air (AASQA) : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.**

### POURQUOI SURVEILLER ?

La surveillance a plusieurs objectifs essentiels :

- **Caractériser l'exposition** de la population et de la végétation aux différents polluants, qu'il s'agisse des particules fines ou du dioxyde d'azote.
- **Évaluer les actions entreprises** : chaque plan et chaque mesure (mobilités, chauffage, déchets verts...) doit pouvoir être suivi dans ses effets concrets sur l'air que nous respirons.
- **Informé le public** : les habitants doivent pouvoir savoir, à tout moment, quel est le niveau de pollution de l'air et comment se protéger en cas de dépassement.
- **Prévoir les épisodes de pollution** : afin de mettre en œuvre des mesures pour protéger les publics sensibles et vulnérables.

### COMMENT SURVEILLER ?

Plusieurs outils complémentaires permettent de dresser un état complet de la qualité de l'air :

- **des stations de mesure fixes**, implantées sur le territoire pour suivre en continu un ou plusieurs polluants,
- **des stations temporaires**, installées ponctuellement pour étudier une zone ou une situation particulière,
- **et la modélisation**, qui croise les données recueillies, des données génériques et des modèles éprouvés pour produire une cartographie complète et précise de la qualité de l'air à l'échelle locale.

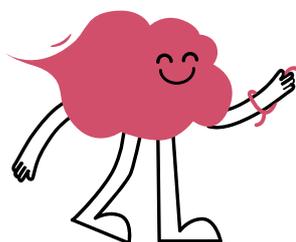
### DES DONNÉES EN ACCÈS LIBRE

Toutes les informations produites par **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes** sont mises à disposition en open data. Elles permettent aux collectivités d'adapter leurs politiques, aux chercheurs de mieux documenter les impacts sanitaires et environnementaux, mais aussi aux citoyens d'être informés et sensibilisés.

En clair, la surveillance de l'air est **à la fois un outil scientifique, un outil d'aide à la décision publique et un vecteur de transparence démocratique.** C'est grâce à ce suivi permanent que l'on sait aujourd'hui que la qualité de l'air s'améliore, mais qu'il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre les recommandations de l'OMS.



# 6



## AGIR ENSEMBLE AVEC LE PPA 2022-2027

**Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est l'outil principal pour améliorer la qualité de l'air dans l'agglomération clermontoise. Approuvé par le préfet du Puy-de-Dôme en 2022, il s'applique jusqu'en 2027 et constitue une feuille de route partagée entre l'État, les collectivités, les acteurs économiques et les citoyens.**

### UN PROGRAMME D'ACTIONS CONCRET

Le PPA de l'agglomération clermontoise regroupe 33 actions à mettre en œuvre d'ici 2027. Elles couvrent quatre grands domaines :

- **Les activités économiques** : réduire les émissions des secteurs industriels et tertiaires, sensibiliser et former les salariés des carrières ou du BTP aux pratiques les plus vertueuses.
- **Les mobilités** : favoriser le report modal (marche, vélo, transports en commun, covoiturage), limiter l'usage de la voiture individuelle et accompagner la transition vers des véhicules plus propres.
- **Le résidentiel et le tertiaire** : améliorer la performance énergétique des logements et des bâtiments, moderniser les appareils de chauffage au bois pour réduire fortement les émissions de particules.
- **La sensibilisation et la communication** : informer élus et citoyens, donner à chacun les moyens d'agir et mettre en valeur les bonnes pratiques.

### UN ENJEU COLLECTIF

Chaque action du PPA est pilotée par un acteur identifié (collectivité, service de l'État, association, acteur économique). L'ambition est claire : **faire baisser durablement les concentrations de polluants dans l'air**, pour se rapprocher des recommandations de l'OMS et protéger la santé de tous.

### LA CAMPAGNE « CHANGER L'AIR DU TEMPS, ENSEMBLE »

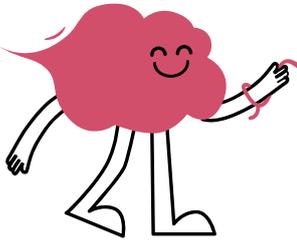
Parmi ces 33 actions, figure un axe de communication grand public porté directement par la DREAL : la campagne « Changer l'air du temps, ensemble ». Elle vise à :

- rappeler que la qualité de l'air **concerne chacun de nous**,
- montrer que **de petits gestes du quotidien peuvent avoir un grand impact**,
- encourager **une dynamique collective et positive**, en s'appuyant sur des bénéfices concrets : **santé, convivialité, confort, mobilité**.



# 7

—



## UNE CAMPAGNE POSITIVE ET ACCESSIBLE

### UN TON RÉSOLUMENT OPTIMISTE

La campagne « **Changer l'air du temps, ensemble** » a été conçue pour aborder la qualité de l'air d'une manière nouvelle. Pas de discours moralisateur, pas d'injonctions, mais une communication **qui invite, encourage et valorise**. L'idée est simple : chaque habitant peut agir, et ensemble, nos petits gestes font une grande différence.

### UNE COMMUNICATION MULTICANALE ET DE LONG TERME

Pour sensibiliser le plus grand nombre, la campagne déploie un dispositif varié et complémentaire :

- Affichage urbain dans des lieux stratégiques de l'agglomération,
- Spot diffusé en cinéma pendant les vacances scolaires,
- Diffusion presse et supports institutionnels,
- Une exposition itinérante,
- Relais sur les réseaux sociaux,
- Ainsi qu'une page web dédiée : [air63.fr](http://air63.fr), pour retrouver l'ensemble des informations.

Le **14 octobre, Journée nationale de la qualité de l'air**, marque le lancement officiel de la campagne. Mais les actions s'inscrivent dans le temps : elles se déploieront sur plusieurs mois pour maintenir la mobilisation et ancrer durablement de nouvelles habitudes.

### DES MESSAGES QUI PARLENT À TOUS

Chaque visuel met en avant une situation du quotidien, associée à un bénéfice clair :

**« Et si le covoiturage était une aventure partagée ? »**

Covoiturer, c'est bon pour l'air et pour la convivialité.

**« Et si des petits pas vous menaient aux sommets ? »**

Marcher, c'est bon pour l'air et pour la santé.

**« Et si le vélo était un souffle de liberté ? »**

Pédaler, c'est bon pour l'air et pour la mobilité.

**« Et si le bus était une opportunité ? »**

Se laisser transporter, c'est bon pour l'air et pour la convivialité.

**« Et si allumer le feu ne demandait pas d'être une légende ? »**

Se chauffer avec un appareil moderne et performant, c'est bon pour l'air et pour la santé.

**« Et si vous disiez au revoir à la fumée ? »**

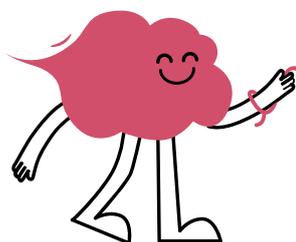
Valoriser ses déchets verts, c'est bon pour l'air et pour la santé.

**Ces formules associent toujours un geste concret à un bénéfice immédiat, en liant qualité de l'air et qualité de vie.**



# 8

—



## SOUFFLY, LE MESSAGER JOYEUX

### LE LIEN VIVANT ENTRE LES HABITANTS ET L'AIR QUE NOUS PARTAGEONS

Au cœur de la campagne, un petit personnage souriant et pétillant : **Souffly**. Véritable mascotte, il symbolise l'air que nous respirons et partageons. Il circule, se faufile partout des volcans aux vallées, jusque dans les rues de Clermont-Ferrand et relie les habitants entre eux.

### PLUS QU'UNE MASCOTTE, UN LIEN

Avec son sourire et son ton bienveillant, Souffly apporte légèreté et convivialité. Il crée une relation de proximité, presque complice, avec les habitants. Grâce à lui, la campagne gagne en humanité et en accessibilité.

### UN FIL CONDUCTEUR CONVIVIAL

Souffly n'est pas qu'un détail visuel : il **est le fil rouge de la campagne**. Il guide, interpelle et engage. **Il rappelle que agir pour l'air, c'est gagner en santé, en mobilité et en qualité de vie, et qu'ensemble, chaque petit geste compte pour changer l'air du temps.**

### UNE INVITATION À AGIR ENSEMBLE

Avec Souffly, la qualité de l'air devient l'affaire de tous, mais dans un esprit positif et engageant. Son rôle est de créer du lien et de rappeler que **changer l'air du temps, c'est possible, pas à pas, ensemble.**





# 9



## LA DREAL, UN ACTEUR CLÉ DE LA QUALITÉ DE L'AIR

**La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**, c'est la voix et l'action de l'État en région pour accompagner la transition écologique et améliorer le cadre de vie de tous. Avec près de 900 agents installés sur l'ensemble du territoire, elle agit chaque jour, sous l'autorité de la préfète de région et des préfets de département, pour mettre en œuvre les politiques nationales de l'écologie et des territoires.

Son rôle est vaste : accompagner les déplacements durables, favoriser un logement adapté aux enjeux climatiques, repenser l'aménagement du territoire, contrôler les activités industrielles, développer l'énergie de demain, protéger l'eau et les espaces naturels... Un fil rouge relie toutes ces actions : préserver la qualité de notre environnement : air, eau, sol, biodiversité, paysages et protéger les habitants face aux risques naturels ou industriels.

### UNE MISSION CENTRALE : L'AIR QUE NOUS RESPIRONS

Sur la qualité de l'air, la DREAL occupe une place stratégique. Elle pilote et suit **les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA)** dans les cinq territoires les plus exposés de la région, dont l'agglomération clermontoise. Ces plans fixent des objectifs clairs et définissent des actions concrètes pour améliorer durablement la qualité de l'air.

La DREAL ne se contente pas de coordonner : elle est également à l'origine directe de certaines initiatives, en tant que maître d'ouvrage. C'est le cas de la campagne « **Changer l'air du temps, ensemble** », qu'elle porte et déploie en 2025 pour sensibiliser largement le grand public à l'importance de l'air que nous partageons et aux gestes simples qui, multipliés par des milliers d'habitants, peuvent transformer notre quotidien.

Cette campagne s'appuie sur un collectif d'acteurs engagés qui unissent leurs forces pour améliorer durablement la qualité de l'air : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence Régionale de Santé (ARS), Clermont Auvergne Métropole, la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT 63) et le SMTC-AC. Ensemble, ils partagent une même ambition : faire de l'air un bien commun à préserver, au service de la santé et du bien-être de tous.

### LA JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR, UN POINT D'ANCRAGE

Chaque année, depuis 2015, la France célèbre **le 14 octobre la Journée nationale de la qualité de l'air (JNQA)**. Cet événement national rappelle que l'air est un bien commun vital, qu'il façonne notre santé et notre qualité de vie, et qu'il mérite une attention constante. La JNQA met en lumière les actions innovantes, les bonnes pratiques déjà mises en œuvre, et invite chacun à aller plus loin.

**C'est dans cette dynamique que s'inscrit la campagne 2025 : prolonger l'esprit de la JNQA tout en lui donnant une résonance locale forte, au cœur de l'agglomération clermontoise. Avec un ton positif, concret et accessible, la DREAL souhaite montrer qu'agir pour l'air, ce n'est pas renoncer, mais au contraire gagner en santé, en convivialité, en mobilité et en confort de vie. Et surtout, chacun peut y prendre part, à sa manière, selon ses moyens.**



air63.fr



air63.fr



air63.fr



air63.fr



air63.fr



air63.fr



air63.fr



air63.fr



[DÉCOUVRIR LA VIDÉO](#)



## PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cette campagne n'aurait pas vu le jour sans l'implication de nombreux acteurs du territoire. La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques qui ont contribué à sa conception et à sa mise en œuvre :

- **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes,**
- **l'Agence Régionale de Santé (ARS),**
- **Clermont Auvergne Métropole,**
- **La Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT 63),**
- **le SMTC-AC.**

Leur expertise et leur engagement commun démontrent qu'ensemble, il est possible de faire évoluer les pratiques et d'améliorer durablement la qualité de l'air.



Toutes les données et informations présentées dans ce dossier proviennent des documents et travaux officiels liés au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération clermontoise (2022-2027), piloté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Elles s'appuient notamment sur :

- **le document de référence transmis par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (2024),**
- **les données de surveillance produites par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, association agréée pour la qualité de l'air,**
- **les estimations sanitaires de Santé publique France, reprises dans le cadre du PPA.**

### LIENS UTILES

**Air63.fr – Page dédiée à la campagne** <https://www.air63.fr>

**DREAL Auvergne-Rhône-Alpes** : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

**Atmo Auvergne-Rhône-Alpes – Surveillance et données qualité de l'air** : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr>

**Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS)** : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr>

**Clermont Auvergne Métropole – Transition écologique et qualité de l'air** : <https://www.clermontmetropole.eu>

**Ministère de la Transition Écologique – Qualité de l'air** : <https://www.ecologie.gouv.fr/qualite-lair>

**Site de la Journée nationale de la qualité de l'air (JNQA)** : <https://www.ecologie.gouv.fr/journee-nationale-qualite-lair>

### Contact presse

Pour toute demande d'information, d'interview ou de visuels,  
les journalistes peuvent s'adresser à :

**DREAL MISSION COMMUNICATION**  
**COM.DIR.DREAL-ARA@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR**

#### Crédits photos

*Les visuels de la campagne sont soumis à droits.*

*Leur utilisation nécessite la mention de crédits.*

*Crédit photos : Agence Floricom, Bouton Production, Loïc Ruffaud, Freepik, Shutterstock.*

*Pour toute demande de visuels et/ou de visuels complémentaires,  
veuillez s'il vous plaît, contacter l'Agence Floricom.*